



Commune de Labrousse  
3 PLACE DE LA FONTAINE  
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 07/05/2024  
Reçu en préfecture le 07/05/2024  
Publié le  
ID : 015-211500855-20240425-2024\_18-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département**

CANTAL

**Arrondissement**

AURILLAC

**Canton**

VIC-SUR-CERE

Séance du 25 avril 2024

**Délibération : N° 2024-18**

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mille vingt quatre le Jeudi 25 Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2024

**Présent(s) :**

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, DAUDE Thierry, OUSTRY Michel, NOEL Géraud, Mmes CHASSAGNE Chrystel, TOURLAN Anne,

**Absent(s) :**

THER Benoit, LAMOUREUX Nicolas, BRUEL Marcel, AMARAL Emmanuelle, MALGOUZOU Nathalie PUYBOUFFAT Delphine,

**Secrétaire de séance :** Baduel Sébastien

**DELIBERATION PORTANT CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX ESCALIER MUSEE DE PRAT ET PARTICIPATION ASSOCIATION VALORISATION DU MUSEE DE PRAT**

**DELIBERATION**

Mr le maire présente expose au conseil le projet d'escalier du musée de prat porter par l'association pour la valorisation du musée de prat et présente plusieurs devis pour la mise en place d'un escalier sécurisé pour accéder à la plateforme/mezzanine du musée

Il propose également de prendre en charge le paiement de la facture moyennant une participation financière de l'association pour la valorisation du musée de prat, en effet celle ci ne peut pas assumer entièrement la charge de la mise en place de l'escalier.

**DECISION**

Après en avoir délibéré la conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de :

- confier les travaux à l'entreprise PUECH FRERES, offre la moins disante
- porter à 2000€ la participation de l'association de valorisation du musée de prat, un titre leur sera emis en ce sens
- les crédits sont inscrits au budget

**Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0**



Émis et rendu exécutoire  
le 25 avril 2024  
Reçu en Préfecture  
le 03 mai 2024  
Publié ou notifié  
le 03 mai 2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et  
Année  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 25 avril 2024

Le Maire

Gérard PRADAL

Envoyé en préfecture le 07/05/2024  
Reçu en préfecture le 07/05/2024  
Publié le 07/05/2024  
ID : 015-211500855-20240425-2024\_18-DE

